



PROCES VERBAL

CONSEIL D'ECOLE ELEMENTAIRE DES PYRENEES DU 7 NOVEMBRE 2017

Présents

Equipe pédagogique :

Enseignants : Mmes Bonnaud, Chabbert, Laur, Mérel, Mesquida, Richard, Valid, Viguiet et M. Poletto.

Mairie : Mrs. Duviel et Blanquet.

Parents d'élèves : Mmes Angeli, Ayen, Bourguignon, Pierre, Riggs, Rimbaut et M. Mellé.

ALAE : Mme Gonin.

Excusés : Mmes Dupré, Lasserre, Boisard et M. Giraud.

1) Rythmes scolaires

Les enseignants de l'élémentaire se sont concertés et l'avis majoritaire s'orienterait à ce jour vers une demande de maintien des rythmes scolaires actuels car ces horaires permettent d'étaler les enseignements fondamentaux (maths et français) sur 5 matinées (enfants plus disponibles).

Les parents d'élèves ont lancé une consultation avant les vacances. 66 réponses sur 185 élèves ont été reçues. Une majorité de 55% se dégage pour un maintien à 4 jours ½, contre 38,5% pour un passage à 4 jours.

M. Duviel rappelle que le conseil d'école doit voter la proposition et envoyer le résultat à l'IEN qui le transmet au DASEN. Après examen du projet, il sollicitera M. le Maire afin de connaître son avis. M. Duviel explique qu'un seul rythme sera accepté sur les deux écoles (élémentaire et maternelle), qu'il faudra aussi tenir compte des décisions des communes limitrophes qui conditionnent la subvention du PEDT (perte de 15 000 € pour la Mairie). M. Duviel dit qu'il suivra la décision de l'équipe et des parents dans la mesure du possible, sachant que les communes limitrophes s'orientent plutôt vers une semaine de 4 jours et que cela compliquera l'organisation de l'ALSH du mercredi. Rien n'assure qu'en cas de maintien à 4 jours ½, l'ALSH du mercredi pourrait rester sur Venerque.

Un conseil d'école extraordinaire, avec l'école maternelle, devra être prévu rapidement pour qu'un vote soit effectué. Le vote des différents partenaires devra avoir lieu avant le 8 décembre, un conseil d'école extraordinaire est proposé pour le 4 décembre (date à valider lors conseil d'école de la maternelle).

2) Sécurité du portail de l'ALAE

La visibilité est réduite au niveau du portail, particulièrement en hiver. M. Duviel annonce que tout l'éclairage du chemin va être refait prochainement. Un visiophone pourrait-il être envisagé ? Si l'éclairage est suffisant, M. Duviel s'interroge sur l'utilité d'un tel matériel. Un éclairage suffisant devrait donc résoudre le problème.

La sonnette est actuellement très stridente, une solution va être recherchée. Il serait bien que les enfants n'appuient pas sur la sonnette et que les parents n'appuient qu'une seule fois et attendent qu'on leur ouvre.

3) Diffusion du menu cantine

Les menus ne sont plus imprimés mais ils sont téléchargeables sur le site de la Mairie <https://www.venerque.fr/services/espace-familles/restaurant-scolaire>.

Ils sont également affichés aux panneaux d'entrée de l'école.

4) Effectifs et répartition pour l'année 2017-2018

Il y a actuellement 185 élèves dont 11 élèves relevant du dispositif ULIS.

Pour la rentrée prochaine, 35 GS arrivent et un élève venant d'une autre commune s'est déjà manifesté. 44 CM2 partent. Le risque de fermeture est grand. La prévision des effectifs pour la rentrée prochaine doit être transmise le 20 novembre. Il serait souhaitable que les futurs habitants de Venerque ayant des enfants scolarisés du CP au CM2 à la rentrée 2018 se manifestent rapidement dans la mesure du possible. Il manque actuellement une vingtaine d'élèves pour maintenir le nombre de classes actuel l'année prochaine.

5) Règlement intérieur

Le règlement intérieur modifié est voté à l'unanimité.

6) Bilan coopérative scolaire

L'an dernier, l'école a changé de fonctionnement en passant d'une gestion USEP à une gestion OCCE. Le compte de l'USEP a donc été fermé et son solde a été transféré sur le nouveau compte. Le compte OCCE est ouvert à la Caisse d'Epargne. L'ensemble des enfants et des enseignants est assuré par l'assurance de l'OCCE. L'adhésion s'élève à 450 € payée par les fonds de la coopérative.

La subvention municipale versée en juillet 2017 s'élève à 10 800 €.

La participation des parents sous forme de dons (participation librement consentie) s'élève à 1 520 €, les photos de classe rapportent environ 600 € et s'ajoutent également les dons de l'APEPHY.

Il est rappelé que l'argent de la coopérative scolaire permet par exemple d'effectuer les sorties, de payer des transports, de s'abonner à des magazines.

La coopérative scolaire sert à subventionner des sorties scolaires mais permet également d'acheter du matériel scolaire. Les comptes sont validés et vérifiés par un enseignant et par un parent élu, un nouveau parent élu devant se proposer.

Exemple de dépenses de l'an dernier : transports et sorties 3 000 €, séjour des CM2 1 400 € ...

Le voyage des CM2 de l'an dernier a coûté 8 600 € dont 6 725 € à la charge des familles et 1 875 € pris en charge par la coopérative. Un rappel est fait que le CCAS peut aider à financer le séjour d'enfants dont les familles auraient des difficultés à payer.

Le voyage de cette année est actuellement calculé à hauteur de 9 224 €, sans le transport. L'APEPHY effectuera un versement libre en décembre.

7) Résultat élection des représentants des parents d'élèves

Le taux de participation est actuellement en baisse (60% contre 70% l'an passé). L'APEPHY a été réélue.

8) Bilan exercice PPMS Attentat-Intrusion

L'exercice s'est déroulé le jeudi 12 octobre entre 9h30 et 10h30. Le travail préalable engagé dans les classes par chaque enseignant a permis de réaliser l'exercice dans de bonnes conditions. Compte tenu du scénario choisi (intrusion côté portail Mairie), des classes ont été amenées à se confiner alors que d'autres ont évacué, permettant ainsi d'utiliser la nouvelle sortie créée l'été dernier.

L'alarme installée pour ce type d'exercice a bien fonctionné.

Les élèves ont été réactifs dans la mise en place de la classe (rideaux, tables, ...) (rôles travaillés et définis au préalable) et silencieux ou ont évacué dans la rapidité et le calme comme cela leur avait été demandé. Les enseignants félicitent les enfants pour leur comportement.

Plusieurs personnes étaient invitées en qualité d'observateur : ALAE, parents d'élèves, police municipale, services techniques, gendarmerie (absent), conseiller sécurité de l'IEN (absent).

De nouveaux aménagements ont été listés et ont été transmis à monsieur le Maire et Mme l'Inspectrice dans la fiche bilan de l'exercice et le Document Unique d'Evaluation des Risques (création d'ouverture de secours dans les préfa et zone ALAE/classe de Mme Laur, rénovation clôture et portails, installation armoire à pharmacie dans chaque zone afin de disposer des PAI des élèves).

Il y aura un 2^{ème} exercice concernant les Risques Majeurs (tempête, accident chimique, ...) dans le courant de l'année.

9) Projets de l'année

- Séjour CM2 : le coût du séjour sera de 9 224 € et s'ajoute à cela le coût du transport. Le séjour aura lieu à Aspet et aura des visées sportives et nature. Ce sera du 22 au 25 mai 2018. Une demande de participation sera faite auprès des parents à hauteur de 150 €, la coopérative scolaire prendra en charge le reste.

- Projet Slam pour les classes de CP-CE1, CE1, CE2, CM1 et ULIS (coordonné par Valérie RUBIO, médiathèque). C'est un projet qui va être encadré par une slameuse de Toulouse, Rajelle. Un spectacle aura lieu début juin et l'intervenante viendra dans les classes en mai. La coopérative scolaire et la Mairie participeront au financement (l'intervenante sera rémunérée par la coopérative et toute la partie spectacle sera prise en charge par la Mairie). Une recherche de salle est en cours.

- La classe orchestre, projet sur 3 ans, commence avec les CE2 de Mme Bonnaud cette année. Des intervenants vont venir pour que ces élèves bénéficient d'une initiation aux instruments à vent jusqu'au CM2. C'est un projet gratuit, proposé par la communauté de communes et porté par l'école de musique d'Auterive.

- Prévention contre le harcèlement : travail dans chaque classe fait sur la semaine du 6/11 au 17/11 (visionnage vidéo/débat - lecture album/débat – théâtre).

- La journée de la laïcité va être travaillée en décembre sur un thème encore à définir.

- Les parents d'élèves et la Mairie souhaitent remercier les classes de M. Poletto et Mme Laur pour la valorisation du projet Occitania.

- La journée des langues aura lieu le 8 février mais le thème n'est pas encore défini.
- Une semaine des sciences devrait avoir lieu du 9 au 13 avril dont le thème sera « le développement durable ».
- Le partenariat réalisé pour la fête de l'école l'an dernier a été très appréciée par l'équipe enseignante et la Mairie. Le souhait de continuer ainsi est formulé. Un rappel est fait que la participation des parents est indispensable pour la gestion de la sécurité. Une réunion entre partenaires est prévue le 23 novembre.

10) Liaison CM2/6^{ème}

Une visite du collège est prévue sur une demi-journée en fin d'année scolaire et les élèves de CM2 devraient participer à un cours si le fonctionnement de l'année passée est reconduit. Il y a deux conseils de cycle école-collège par an. Un défi sciences a été proposé par le collège. Les 6^{èmes} envoient des défis aux CM2. Le premier défi sera lancé la semaine prochaine. Toutes les écoles du secteur reçoivent leurs défis et une exposition est prévue en fin d'année au collège pour présenter les résultats.

M. Duviol propose une visite en fin d'année scolaire pour une présentation civique aux CM2.

11) Temps de récréation, EPS, devoirs

Certains élèves auraient été privés de récréation ou de temps de sport. Il peut arriver que certains élèves soient privés d'un temps de récréation mais jamais de la totalité. Le temps de sport peut être supprimé en fonction des conditions météo.

Une nouvelle salle des tapis est opérationnelle grâce à un don de 13 tapis de sport d'un collège toulousain.

Il est très compliqué d'aller jusqu'au terrain de football avec une seule classe et le temps de trajet ampute la séance.

Certains enseignants donnent des devoirs à l'avance. Les enfants du CE2 au CM2 sont concernés par cette organisation mais cela n'est pas envisageable pour les petites classes.

12) Restauration scolaire : répartition des classes par services

Dans la mesure du possible, les élèves d'un même niveau ne seront pas séparés, cela doit être revu.

Le choix a été fait de privilégier les plus petits au premier service.

Les enfants qui ont terminé restent à la cantine jusqu'à la fin du repas de tous.

La priorité est de rééquilibrer l'horaire car il y a un retard constaté à ce jour et les enfants du 2^{ème} service rentrent trop tard à l'école. Le 2^{ème} service prend plus de temps que le premier car les enfants sont plus nombreux.

13) Temps d'Accueil Périscolaires (TAP)

Les TAP se font depuis des années. La programmation des animateurs sortira bientôt, celle des associations n'est pas encore prévue. Les informations se font surtout par mail.

Une réunion de présentation de l'ALAE a été faite, à laquelle aucun parent n'est venu. Les questions des parents auraient pu y trouver une réponse.

Dates des prochains conseils d'école

Lundi 4 décembre 2017 (conseil d'école extraordinaire rythmes scolaires) à confirmer.

Jeudi 8 mars 2018

Mardi 5 juin 2018

La directrice de l'école élémentaire des Pyrénées,
Angélique Bonnaud

